



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

Une enquête sur le trafic de stupéfiants se conclut par plusieurs condamnations

Candiac, le 19 août 2026 — Une enquête menée par les policiers de la Régie intermunicipale de police Roussillon visant le trafic de stupéfiants s'est conclue par la condamnation **de deux personnes** et l'imposition d'importantes peines d'emprisonnement.

Amorcée en mars 2024, l'enquête ciblait un réseau impliqué dans la production et la distribution de stupéfiants dans le secteur de St-Rémi et St-Michel. Les policiers avaient notamment établi que le réseau utilisait l'envoi de colis pour acheminer des stupéfiants vers différentes régions du Canada. Les perquisitions réalisées dans le cadre de l'enquête avaient notamment permis la saisie de plus de 200 000 comprimés, dont quelque 25 000 comprimés contenant une substance dont la puissance était estimée à environ dix fois celle du fentanyl, ainsi que de nombreux éléments de preuve qui ont dû faire l'objet d'analyses.



Photo des stupéfiants saisis lors des perquisitions menées en décembre 2024

À la suite d'une analyse exhaustive des nombreux éléments de preuve recueillis dans le cadre de l'enquête, le dossier a été soumis au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Des accusations ont par la suite été autorisées et des mandats d'arrestation ont été délivrés à l'endroit de cinq suspects, dont les principaux Mathieu Macgregor-Montpetit et Alexandre Desgagnés.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

À l'issue des procédures judiciaires, les personnes suivantes ont été reconnues coupables :

Mathieu **MACGREGOR-MONTPETIT** (Résident de St-Rémi)

Reconnu coupable de trafic de stupéfiants, de possession de stupéfiants en vue d'en faire le trafic ainsi que de possession de médicaments sur ordonnance dans le but de les vendre illégalement.

Condamné à 9 ans d'emprisonnement.



Alexandre **DESGAGNÉS** (Résident de St-Rémi)

Reconnu coupable de trafic de stupéfiants, de possession de stupéfiants en vue d'en faire le trafic ainsi que de possession de médicaments sur ordonnance dans le but de les vendre illégalement.

Condamné à 8 ans d'emprisonnement





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

Lutte contre le trafic de stupéfiants

Cette enquête s'inscrit dans les efforts continus de la Régie intermunicipale de police Roussillon de freiner l'approvisionnement et le trafic de stupéfiants sur son territoire et cibler les individus qui en tirent profit. Les renseignements transmis par les citoyens peuvent contribuer aux enquêtes policières. Toute personne détenant de l'information concernant le trafic de stupéfiants ou d'autres activités criminelles est invitée à communiquer au 450 638-0911. Par ailleurs, toute personne désirant transmettre de l'information de façon **anonyme** peut contacter la ligne confidentielle au 450 638-0911 poste 777.

– 30 –

Section relations médiatiques
514 918-4483